

ROYAUME DU MAROC

ONSSA



Certificat sanitaire
n° :

**CERTIFICAT SANITAIRE POUR L'EXPORTATION
DE CHIENS ET CHATS A PARTIR DU ROYAUME DU MAROC
VERS LE GABON**

MINISTÈRE:

SERVICE :

I- IDENTIFICATION DES ANIMAUX :

Marque d'identification (tatouage, puce ou signe distinctif)	Endroit du marquage	Espèce	Race	Sexe	Age

II- PROVENANCE DES ANIMAUX :

- Nom et adresse de l'expéditeur :

III- DESTINATION DES ANIMAUX:

- Nom et adresse du destinataire :

IV- MOYEN DE TRANSPORT :

- Nature du moyen de transport (camion, bateau, avion, autres (à préciser)) :

- Identification du moyen de transport: n° d'immatriculation, n° de vol

- Lieu d'embarquement:



V- RENSEIGNEMENTS SANITAIRES :

Je soussigné, vétérinaire officiel, certifie que les animaux désignés ci-dessus:

- 1) Ont été examinés et ne présentent aucun signe clinique de maladie contagieuses.
- 2) Ont séjourné au cours des 4 derniers mois précédent l'exportation ou depuis leur naissance au Maroc.
- 3) N'ont pas eu de contacts avec des animaux atteints de maladies contagieuses au cours des 4 derniers mois ayant précédé leur exportation et n'ont pas fait l'objet de quarantaine par restriction par les autorités sanitaires marocaines.

Fait à , Le

Le vétérinaire officiel (nom et adresse)

Signature

Cachet officiel

